

FORMATIONS

Catalogue 2023

SOMMAIRE

Préambule	4
Présentation des formations 2023	5
Programmes détaillés	6
De l'hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement - Initiation....	6
De l'hébergement au Logement Faire évoluer les pratiques d'accompagnement - Approfondissement	7
Violences conjugales et Enfance : Identifier, nommer, communiquer et intervenir	8
Faire de la participation un enjeu d'accompagnement global	9
Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Éconovie	10
Encadrant Technique d'Activités par l'Insertion Economique (ETAIE)	11
Conditions générales de vente	12
Fiche d'intention – plan de formation 2023	14

Préambule

Présentation de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie

La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau généraliste de **lutte contre les exclusions**. Elle compte plus de 870 associations et organismes en France, **37 structures sont adhérentes en Normandie**.

Les adhérents de la Fédération assurent des **missions d'accueil, d'accompagnement et d'insertion des personnes en situation de précarité, avec une approche globale de la personne**, en traitant de multiples problématiques: hébergement et logement, santé, insertion et emploi, accès aux droits, violences intrafamiliales, accès à la culture, lien social... Ils peuvent gérer des places d'hébergements, des logements, des services de soins, des activités d'insertion par l'activité économique...

Nos actions dans la formation

Actrice de la formation au service de ses adhérents, la Fédération Normandie organise régulièrement des formations spécifiques au secteur. Elle est depuis 2021 un organisme de formation reconnu auprès de la préfecture de Seine-Maritime.

Les formations proposées par la Fédération :

- Favorisent les échanges sur les pratiques au sein d'une même équipe ou entre équipes de structures différentes ;
- Accompagnent les évolutions des politiques publiques, des structures et des équipes ;
- Professionnalisent en permettant la réflexion et des apports en lien avec les situations vécues sur le terrain ;
- Impulsent des changements de repères, de démarches, d'outils, de positionnement ;
- Soutiennent les publics concernés dans leur autonomisation et insertion.

Pour les formations financées grâce à des fonds publics de la formation professionnelle ou des fonds mutualisés (OPCO), la Fédération Normandie est amenée à travailler en partenariat avec les Fédérations régionales pour élargir les thématiques proposées et garantir la certification QUALIOPI.

Pour les adhérents de la Fédération Normandie, les tarifs de formation Inter-structures sont fixés à 245€ par jour et par stagiaire. Ils peuvent être adaptés selon des conditions particulières.

Certaines sessions peuvent être réalisées en intra-structure (devis à la demande). La Fédération Normandie se tient à la disposition de ses adhérents pour mettre en place toute autre formation selon les besoins repérés.

Contact - Fédération Normandie :

Arnaud GIRODON, Chargé de mission

e-mail : arnaud.girodon@federationsolidarite.org - Tél : 09 88 31 62 31

Présentation des formations 2023

THÈME	DATES	DURÉE	FORMATEURS
De l'hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement – Initiation Page 5	Avril – mai	3 jours	FAS Pays de la Loire
De l'hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement – Approfondissement Page 6	Septembre – octobre	2 jours	FAS Pays de la Loire
Violences conjugales et Enfance : Identifier, nommer, communiquer et intervenir Page 7	Lundi 15 mai Mardi 16 mai Jeudi 1 ^{er} juin Vendredi 2 juin Vendredi 23 juin	1 session de 5 jours non consécutifs	Samuel RASSINON Linda TROMELEUE
Faire de la participation un enjeu d'accompagnement global Page 8	1 ^{ère} session en mars 2 ^{ème} session en octobre	2 jours	FAS Pays de la Loire FAS Normandie
Innovier en matière d'accompagnement social et budgétaire Page 9	Octobre	2 jours	Christophe MARCHAND
Encadrant Technique d'Activités par l'Insertion Economique (ETAIE) Page 10	Du 1 ^{er} décembre 2022 au 1 ^{er} mars 2024	60 jours	FAS Normandie

Programmes détaillés

De l'hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement - Initiation

Contexte	<p>Le contexte institutionnel et le mouvement de réformes en cours au sein du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement (réforme de la tarification CHRS, plan quinquennal logement d'abord...) réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement.</p> <p>En effet, plutôt que de proposer une démarche d'accompagnement de la personne reposant sur les différentes étapes d'hébergement afin d'arriver in fine à une solution d'insertion dans le logement, les orientations du logement d'abord misent sur un accès au logement direct de la personne, sans prérequis d'insertion sociale ou de « capacité à habiter », comme première étape de l'insertion de la personne.</p> <p>Cet accès direct au logement, sans passage obligatoire par les marches de « l'escalier d'insertion » et activable dans les toutes les situations résidentielles (rue, squat, campement, hébergement, logement...), nécessite de repenser les postures et les pratiques d'accompagnement des personnes par les professionnels de l'hébergement.</p> <p>Le logement, étant contractuellement décorrélé de l'accompagnement, ce dernier doit se fonder sur la libre adhésion, le choix et la participation de la personne.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ;• Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ;• Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement ;• Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé.
Déroulement et contenu	<ul style="list-style-type: none">• Jour 1 : Cadrage des principes du logement d'abord et approche juridique ;• Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement ;• Jour 3 : Accompagnement social et approches pluridisciplinaires dans le logement.
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Exposés théoriques, apports de connaissances, d'expériences et d'outils méthodologiques (mobilisation de guides méthodologiques, d'outils cadres de la fédération) ;• Travaux participatifs en sous-groupes thématiques, analyse de pratiques avec des professionnels, illustrations à partir d'interventions innovantes.
Public	<ul style="list-style-type: none">• Les travailleurs sociaux, chefs de service, directeurs et administrateurs des établissements d'hébergement et CHRS du secteur social de la Normandie.
Date	<ul style="list-style-type: none">• Avril – mai.
Intervenant	<ul style="list-style-type: none">• Cadres et travailleurs sociaux d'associations gestionnaires de dispositifs d'accompagnement dans le logement (CHRS hors les murs, chez soi d'abord...) ;• Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité.

De l'hébergement au Logement

Faire évoluer les pratiques d'accompagnement - Approfondissement

Contexte	<p>Le contexte institutionnel et le mouvement de réformes en cours au sein du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement (réforme de la tarification CHRS, plan quinquennal logement d'abord...) réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement.</p> <p>La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils d'accompagnement.</p> <p>Dans ce cadre les équipes salariées des structures d'hébergement et de services logement sont en demande de formation afin de mieux appréhender les évolutions en cours, les impacts sur leurs pratiques et les perspectives de changement à venir.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer les dernières évolutions des orientations des politiques publiques du logement d'abord ;• Analyser les changements de postures et pratiques qui en découlent ;• Analyser les dispositifs et outils mobilisables dans l'accompagnement dans le logement ;• Construire les stratégies partenariales à mettre en œuvre avec les acteurs du territoire.
Déroulement et contenu	<ul style="list-style-type: none">• Jour 1 : Logement d'abord et accompagnement social dans le logement ;• Jour 2 : L'évolution des pratiques dans l'accompagnement dans le logement.
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Exposés théoriques, apports de connaissances, d'expériences et d'outils méthodologiques (mobilisation de guides méthodologiques, d'outils cadres de la fédération) ;• Travaux participatifs en sous-groupes thématiques, analyse de pratiques avec des professionnels, illustrations à partir d'interventions innovantes.
Public	<ul style="list-style-type: none">• Salariés d'organismes gestionnaires d'hébergement diffus et de mesures d'accompagnement dans le logement : travailleurs sociaux et cadres.
Date	<ul style="list-style-type: none">• Septembre – octobre.
Intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Cadres et travailleurs sociaux d'associations gestionnaires de dispositifs d'accompagnement dans le logement (CHRS hors les murs, chez soi d'abord...) ;• Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Violences conjugales et Enfance : Identifier, nommer, communiquer et intervenir

Contexte	<p>« Violences conjugales et enfance », les premières conduisent inéluctablement à exiler l'enfant à lui-même et donc de son enfance.</p> <p>Dès lors les mineurs, tel que le Droit a fini par le reconnaître, sont victimes de violences conjugales. L'enfant n'est plus témoin mais sujet-citoyen privé de son état de Droit.</p> <p>La violence conjugale est dès lors une violence parento-filiale qui ordonne places et fonctions de chacun dans un système à transactions relationnelles violentes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les concepts clefs pour la prise en charge des conséquences des maltraitements psychologiques, physiques et ou sexuelles ;• Repérer et clarifier les champs de l'observation de l'hypothétisation, de l'évaluation et de la transmission ;• Identifier les moyens et leviers de changement dans le contexte de vie de l'enfant victime de violences intrafamiliales ;• Savoir se positionner en tant que professionnel en articulation avec les champs soin du social et de la justice ;• Hypothétiser et percevoir les comportements problématiques de l'enfant comme des symptômes à traduire dans leur contexte d'émergence et à la lumière des maltraitements subies ;• Offrir un cadre de sécurité et de convalescence émotionnel, relationnel et physique.
Déroulement et contenu	<ul style="list-style-type: none">• Jour 1 : La victimologie ;• Jour 2 : Le système maltraitant ;• Jour 3 : L'agressologie, la personnalité et le mode opératoire du parent violent ;• Jour 4 : La dimension relationnelle des violences parento-filiales ;• Jour 5 : La loi et le droit dans les stratégies d'intervention.
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Apports théoriques et travail clinique.
Public	<ul style="list-style-type: none">• Professionnels de terrain sur l'écoute spécialisée des enfants co-victimes de violences.
Dates	<ul style="list-style-type: none">• Lundi 15 mai ;• Mardi 16 mai ;• Jeudi 1^{er} juin ;• Vendredi 2 juin ;• Vendredi 23 juin.
Intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Linda TROMELEUE, Psychologue clinicienne – Thérapeute familiale – Praticienne EMDR ;• Samuel RASSINON, Psychologue clinicien – Thérapeute familial.

Faire de la participation un enjeu d'accompagnement global

Contexte	Ce premier module de formation permet d'apporter un socle de connaissances et de repères sur les enjeux et les conditions à définir avant la mise en œuvre de toute démarche de participation dans le secteur sanitaire, social et médicosocial.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Connaître le contexte général de la mise en œuvre des démarches de la participation dans les politiques sociales ;• Repérer les enjeux et les différentes dimensions des pratiques de la participation dans un contexte professionnel ;• Identifier les conditions de mise en œuvre des démarches de participation dans un contexte professionnel.
Déroulement et Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Jour 1 : Qu'est-ce que la participation et à quoi sert-elle ?• Jour 2 : Faire évoluer sa pratique d'accompagnement vers une dimension plus participative.
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Exposés théoriques, apports de connaissances, d'expériences et d'outils méthodologiques (mobilisation de guides méthodologiques, d'outils cadres de la fédération) ;• Travaux participatifs en sous-groupes thématiques, illustrations à partir d'interventions innovantes.
Public	<ul style="list-style-type: none">• Tout professionnel des métiers du travail social et de l'intervention sociale.
Date	<ul style="list-style-type: none">• 1^{ère} session en mars ;• 2^{ème} session en octobre.
Intervenant	<ul style="list-style-type: none">• Cadres et travailleurs sociaux d'associations ;• Personnes ressources (personnes accompagnées ou l'ayant été) ;• Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Innovier en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Éconovie

Contexte	Une formation qui vous propose de vous familiariser avec une méthode d'accompagnement social concrète et innovante.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Appréhender l'état d'esprit et les spécificités pédagogiques de la méthode ;• Comprendre pourquoi il est nécessaire de réinventer la façon d'aborder le budget familial ;• Évoquer la vie quotidienne sous un nouvel angle, en en faisant un sujet central.
Déroulement et contenu	<p>Jour 1 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation du programme et tour de table ;• Introduction à l'Éconovie ;• Une nouvelle articulation des temps de vie pour un nouveau contexte d'intervention ;• Le budget familial moderne : d'une lecture verticale vers une lecture horizontale ;• Penser la gestion du quotidien comme une condition d'insertion sociale et professionnel. <p>Jour 2 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Synthèse et tour de table ;• Ressources personnelles, logement, numérique, banque, crédit, alimentation, estime de soi, addiction...Projets de vie : -une mise en lien nécessaire ;• Balisage du parcours d'accompagnement social et budgétaire ;• Renforcer sa pédagogie par une communication adaptée ;• Quiz de vérification des acquis ;• Évaluation et bilan.
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation d'outils visuels et non conventionnels, mise à disposition de dossiers thématiques portant sur les comportements de consommation, remise de supports pédagogiques aux participants.
Public	<ul style="list-style-type: none">• Conseillers en économie sociale et familiale, conseillers d'insertion professionnelle, responsables de structures d'accueil, travailleurs sociaux.
Date	<ul style="list-style-type: none">• Octobre.
Intervenant	<ul style="list-style-type: none">• Christophe MARCHAND, Formateur IFCCAC.

| Encadrant Technique d'Activités par l'Insertion Economique (ETAIE)

Contexte	<p>Intégrées à l'Economie Sociale et Solidaire, les SIAE présentent des caractéristiques différentes en termes de statut, de taille, de projet, d'ancrage dans l'économie, et différentes aussi dans les activités de production. Le métier d'encadrant technique est donc dépendant de ces variations. L'encadrant technique est un métier complexe qui est à l'interface d'une dynamique sociale, commerciale et technique. Il est au cœur du parcours professionnel des personnes qu'il accompagne (jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés...), il a un rôle de pivot au travers de 4 missions :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'encadrement d'une équipe de production ;• L'organisation et la gestion de son activité de production ;• La formation des personnes en situation de production en vue d'une (ré) insertion ;• La coordination avec les professionnels chargés de l'accompagnement socioprofessionnel. <p>La formation ETAIE est une formation diplômante de niveau IV.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Être capable de construire leur identité professionnelle ;• Appréhender correctement les questions de l'emploi et de l'insertion ;• Acquérir les compétences nécessaires à la fonction en matière d'organisation du travail et de transmission des savoir-faire.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">• Exercer la fonction d'encadrant technique au sein d'une structure d'insertion ou d'une structure ESS en début de formation ;• Connaître la formation et avoir des attentes claires par rapport à ses objectifs et son contenu.
Déroulement et contenu	<p>4 blocs de compétence :</p> <ul style="list-style-type: none">• Encadrer les salariés en insertion.• Former les salariés en situation de production.• Organiser et suivre la production.• Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés.
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Méthodes actives et interactives.• Apports théoriques.• Alternance intégrative : analyse de pratique, articulation entre stagiaire, tuteur et structure, visite de structure.
Public	<ul style="list-style-type: none">• Encadrant s techniques des Structures d'Insertion par l'Activité Économique qui souhaitent obtenir une qualification dans l'encadrement des salariés en insertion.
Organisation et planning	<ul style="list-style-type: none">• Durée totale : 60 jours soit 420h de formation répartie sur 12 mois.• Fréquence : 3 jours par quinzaine.• Lieu : Rouen, 76000• Date : 1er décembre 2022 – 1er mars 2024• Les candidatures seront closes au 30 septembre 2022.• Groupe de 15 stagiaires.• Modalités : Formation continue ou parcours modulaire.• Coût par stagiaire : 18€ par heure, soit 7560€ pour les 420 heures de formation.
Intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Equipe pédagogique selon les blocs de compétence.

Conditions générales de vente

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie ;
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation ;
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous ;
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la Fédération implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

La convention de formation ou le contrat sont déclenchés à la réception, par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie, du bulletin de préinscription complété par le client qui inscrit un stagiaire ou directement par le stagiaire, ou encore par le biais d'une liste communiquée par le client faisant obligatoirement apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail professionnelle (par stagiaire).

Devis et attestation

Pour chaque formation, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la Fédération un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie, l'OPCO ou le client.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité adresse au client, à l'issue de la formation et sous réserve du règlement, une attestation de présence (certificat de réalisation), ainsi que des feuilles d'émargement sur demande.

Modalités d'inscription

L'inscription du stagiaire ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et par mention de la liste des participants à faire apparaître dans la convention signée.

Une adresse mail par participant sera impérativement communiquée à la Fédération des Acteurs de la Solidarité afin de pouvoir adresser la convocation, le lien extranet, les supports pédagogiques, le livret de formation, les évaluations et les attestations de formation au client. Une convocation qui n'aurait pas été reçue par le stagiaire ou sa structure n'aura, en aucun cas, valeur d'annulation de l'inscription.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité fait parvenir la convocation précisant le lieu du stage, ses horaires de début et de fin, le programme, la facturation et toute autre information pratique nécessaire.

Condition de participation

Il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations par participant (inter) ou par action (intra) sont indiqués en euros en net. Ils comprennent tous les coûts pédagogiques et logistiques de la formation. Les frais de déplacements, hébergement et repas des stagiaires restent à la charge du client.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et qu'il souhaite procéder à un règlement par subrogation, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

En l'absence de prise en charge de la formation par un OPCO, le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

La Fédération des Acteurs de la Solidarité se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

En fonction du nombre d'inscrits, la Fédération des Acteurs de la Solidarité peut être amenée à reporter la formation dans un délai de 15 jours avant le début de la formation, la dédoubler ou l'annuler. Dans un contexte de crise sanitaire, ce délai d'annulation peut être réduit selon les annonces gouvernementales considérées comme cas de force majeure, sous réserve que la formation ne puisse être organisée en distanciel. Les participants inscrits en sont immédiatement informés.

Si le report entraîne un empêchement pour le stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le remplacer en communiquant par écrit le nom et coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions de participation à la formation. Toute formation commencée est due en totalité et ce, même si le participant ne s'est pas présenté.

L'annulation ferme d'une séance de formation de la part du stagiaire et de sa structure est possible, à condition de le formuler par écrit aux moins 3 semaines calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : arnaud.girodon@federationsolidarite.org, en copie accueil.normandie@federationsolidarite.org

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra ajuster les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique) sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Fiche d'intention– plan de formation 2023

A retourner avant le **30 septembre 2022** à la FAS Normandie

Par mail : arnaud.girodon@federationsolidarite.org

Structure employeuse

Association/organisme : _____

Nom, prénom, fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Nombre de stagiaires pressentis : _____

Sont intéressés pour participer à la formation :

- De l'hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement – Initiation (3 jours)**
 - *Nombre de stagiaire :.....*
- De l'hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement – Approfondissement (2 jours)**
 - *Nombre de stagiaire :.....*
- Violences conjugales et Enfance : Identifier, nommer, communiquer et intervenir (5 jours non consécutifs)**
 - *Nombre de stagiaire :.....*
- Faire de la participation un enjeu d'accompagnement global (2 jours)**
 - *Nombre de stagiaire Session de mars :.....*
 - *Nombre de stagiaire Session d'octobre :.....*
- Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire (2 jours)**
 - *Nombre de stagiaire :.....*
- Formation ETAIE (60 jours)**
 - *Nombre de stagiaire :.....*